

France 2018 :

La lutte contre le tétanos

LES CLÉS DU SUJET

■ Comprendre les documents

- Le tableau du document 1 présente les différentes vaccinations qui doivent être faites au cours de la vie afin d'être protégé.
- Le texte et le schéma du document 2 expliquent le protocole de dosage rapide des anticorps anti-toxine tétanique utilisé afin de savoir si le patient est encore protégé contre la toxine tétanique.
- Le document 3 est un arbre décisionnel permettant de comprendre les étapes du diagnostic du médecin menant au choix d'un protocole de soin approprié.

■ Répondre aux questions

- 1. Repère dans le tableau les injections nécessaires pour être à jour dans sa vaccination antitétanique et compare-les à celles que le patient a effectuées.
- 2. Reproduis le schéma de la plaquette et lis bien le texte afin de savoir ce qu'on y voit en cas de résultat négatif.
- 3. a) Suis les étapes du diagnostic et les résultats obtenus à chaque fois pour ce patient.
- b) Lis bien les légendes de l'arbre du document 3, la plupart des informations nécessaires à ta réponse y sont notées.

► 1. Le patient a 33 ans : d'après le tableau il aurait dû faire des injections à 2 mois, 4 mois, 11 mois, 6 ans, 13 ans et 25 ans. D'après son carnet de santé, il a été vacciné à 2 mois, 4 mois, 11 mois, 6 ans et 13 ans. Seules les cinq premières injections ont été effectuées, **il n'a pas eu son injection à 25 ans**. Comme il est nécessaire de suivre le calendrier vaccinal, **il n'est donc plus à jour** dans sa vaccination contre le tétanos.

REMARQUE

Le vaccin contre le tétanos est en fait un vaccin mixte qui protège également contre la diphtérie et la poliomyélite.

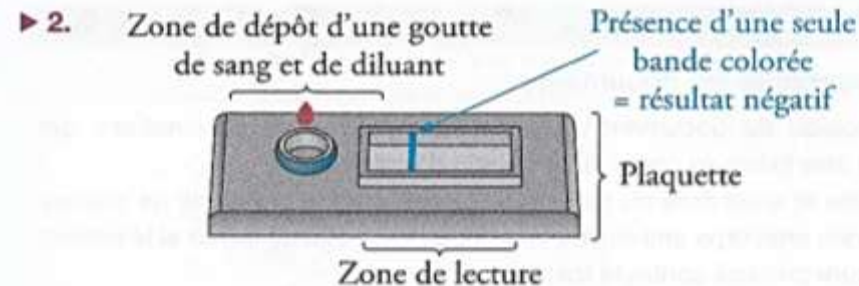


Schéma légendé d'une plaquette test correspondant à un résultat négatif

► 3. a) Étape 1 : vérifier si la vaccination contre le tétanos est à jour d'après le carnet de santé. Le patient n'est pas à jour de sa vaccination contre le tétanos.

Étape 2 : faire un test de dosage rapide des anticorps spécifiques anti-toxine tétanique qui s'avère ici négatif.

Étape 3 : comme il n'a pas d'anticorps contre la toxine tétanique, le protocole C est choisi afin d'injecter ces anticorps par sérothérapie immédiate et ainsi empêcher l'action de la toxine.

b) D'après le document 3 :

- La prise d'antibiotiques permet la destruction des bactéries tétaniques qui étaient présentes sur l'outil de jardinage et stoppe l'infection.
- La sérothérapie immédiate consiste en l'injection d'anticorps anti-toxine tétanique puisque le patient n'en a pas. Ils vont neutraliser rapidement la toxine tétanique, cependant la protection ne dure que quelques jours.
- La vaccination immédiate contre le tétanos assure une immunisation à long terme (plus de 10 ans) en permettant au patient de produire ses propres anticorps anti-toxine tétanique. Mais cette immunisation se met en place en 5 à 6 jours et n'est donc pas active dès l'injection. En bilan :
- L'utilisation des antibiotiques permet d'empêcher le développement des bactéries et de l'infection, elle est curative (elle soigne).
- L'utilisation du sérum permet une défense contre la toxine à court terme, elle est curative.
- L'utilisation du vaccin permet une défense à long terme, elle est donc préventive en cas de nouveau contact avec la bactérie tétanique.

La **combinaison de ces trois traitements** permet au patient blessé par un outil de jardinage de **détruire les bactéries** présentes et les **toxines tétaniques** à court et à long terme, il est donc **toujours protégé**.

CONSEIL

Différencie bien l'utilisation du sérum de celle du vaccin.